

**RENDICOMPTE RENDU**  
**Conseil d'école extraordinaire - mardi 5 mai 2015**

Présents :

Mairie de ST HILAIRE DE BRENS : Laurent GUILLET, Isabelle JANAUDY ;  
Mairie de VENERIEU : Philippe ROJON, Benoit JAS, Alexandre MOUCHET, Guillaume JORDAN,  
Ecoles : Julien BAUP, Magalie BOURGUIGNON, Monique BOUVET, Sophie BOYER, Myriam BRENAC,  
Adeline BRUNET, Elodie HENN ;  
DPE : Cécile JEAN, Marlène SAMAN, Eric PALLANDRE, Marjolaine TERTIAN, Marine VALTIER , Stéphanie ALQUATI, Emilie ARPINO  
ATSEM : Catherine ARBIN, Isabelle DESCHAMPS,  
Excusés : Madame GRANGE (IEN), Céline GRILLON

**Objectif du conseil d'école extraordinaire :** voter les nouveaux horaires des écoles pour la rentrée 2015

Proposition des mairies suite aux diverses réunions avec les enseignants et les délégués des parents d'élèves :

- Vénérieu : TAP pendant 3h sur un après-midi (de 13h30 à 16h30) à définir lors de la séance
- St Hilaire de Brens : TAP pendant 45 min les lundis, mardi, jeudis et vendredis (de 15h35 à 16h20)

Suite au sondage réalisé par les délégués de parents d'élèves concernant le positionnement des parents quant aux jours et horaires des TAP, il ressort que la majorité des familles est opposée au fait qu'il y ait des horaires différents entre les deux écoles.

Concernant l'organisation des TAP, la formule la moins désirée par les parents est celle positionnant les activités périscolaires pendant 45 minutes à Vénérieu et 3h à St Hilaire, ce qui tend à confirmer la proposition d'horaires faites ce jour par les mairies.

La formule actuelle de 1h30 sur deux jours est celle qui reçoit le plus d'avis favorables.

*Les délégués des parents d'élèves proposent donc de maintenir le fonctionnement actuel de 2x1h30 de TAP, de manière à étaler au maximum les journées courtes et afin d'éviter d'avoir des horaires différents dans les deux écoles.*

**Un vote est donc décidé pour sélectionner l'une des deux propositions :**

Nombre de votants 18 (7 Parents délégués, 7 enseignants et 4 représentants des mairies)

Proposition des Délégués de parents d'élèves (2x1h30 de TAP pour les deux écoles) : 8 voix

Proposition des mairies (4x45 min à St Hilaire et 1x3h à Vénérieu) : 10 voix

Abstention : 0

**Concernant le jour des TAP à Vénérieu, un second vote est organisé :**

8 votants (3 enseignants Vénérieu, 3 parents délégués, 2 représentants mairie)

Jeudi : 5 voix

Vendredi : 3 voix

Abstention : 0

La forme finale du changement d'horaires :

**3h de TAP le jeudi de 13h30 à 16h30 à Vénérieu et 45 min de TAP de 15h35 à 16h20 chaque après-midi travaillé à St Hilaire de Brens**

est votée à 10 voix contre 8 et prendra effet jusqu'à l'année scolaire correspondant à la fin des travaux de la future école de Vénérieu.

.....  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.